

PRÉPARER L'AVENIR D'UN PAYS

avec les enfants et les jeunes

PLANS D'ACTION NATIONAUX EN FAVEUR DE L'ENFANCE

élaborés avec la participation des enfants et des jeunes

GUIDE SOMMAIRE À L'INTENTION DES JEUNES

POUR COMMENCER - CE QUE TU DOIS SAVOIR

En Mai 2002, l'Assemblée générale des Nations Unies a tenu une Session Extraordinaire consacrée aux enfants à son siège de New York. C'était l'occasion pour les gouvernements de penser à comment améliorer la condition de vie des enfants dans le monde dans les 10 années à venir. Pour cela, les gouvernements se sont mis d'accord sur un Plan d'action mondial. Ce Plan d'action mondial présenté dans un document à l'usage des enfants intitulé « un monde digne des enfants » est disponible sur le site internet www.savethechildren.net. Ce document comprend un nombre de priorités et d'objectifs de la communauté mondiale pour les 10 années à venir. Les quatre problèmes clés auxquels sont confrontés les enfants et qui nécessitent une action immédiate sont les suivants :

1. La santé
2. L'éducation
3. La Protection contre la violence, l'abus et l'exploitation
4. Le VIH/SIDA

Pour les aider à atteindre les objectifs du plan d'action mondial, les gouvernements du monde entier ont accepté de préparer des **Plans d'action nationaux** en faveur des enfants d'ici la fin de l'année 2003. Ces plans d'action nationaux expliqueront la manière dont les gouvernements procéderont pour atteindre les buts et les objectifs visés par le plan d'action mondial dans leurs pays respectifs.

Au cours de la Session extraordinaire et des événements préparatoires, les voix des enfants et des jeunes se sont fait entendre. Cela montre que les enfants et les jeunes peuvent contribuer efficacement aux prises de décisions qui les concernent et combien il est important pour les décideurs de les consulter et de les écouter.

Tous les enfants du monde étaient très enthousiastes d'être impliqués dans les processus de « suivi ». Les enfants et les jeunes ont clairement indiqué qu'ils voulaient

être impliqués de façon significative dans l'élaboration, la mise en oeuvre et le suivi des plans d'action nationaux de leur pays.

Mais comment les enfants et les jeunes peuvent-ils s'assurer qu'ils sont impliqués de façon significative dans le processus du plan d'action national ? Pour répondre à cette question, Save the Children a décidé de demander à plus de 4500 jeunes de 14 pays différents ce qu'ils pensaient que les gouvernements, la société civile et les jeunes devraient faire. Ce rapport est un résumé des points de vue des enfants et des jeunes et comprend leurs suggestions et idées sur la manière dont les jeunes peuvent évoluer dans les processus du plan d'action national.

Le rapport complet sur cette consultation est intitulé « Préparer l'avenir d'un pays » et est disponible sur le site internet www.savethechildren.net. Des Guides sommaires pour le gouvernement et la société civile sont également disponibles sur le même site internet à www.savethechildren.net.

CONVAINCRE LES DÉCIDEURS

La première chose que vous aurez à faire sera de convaincre les politiciens et les autres décideurs principaux que la participation des enfants est effective et importante. Nous vous recommandons de préparer vos arguments expliquant pourquoi cela est important. Pour vous mettre sur la voie, voici une liste de raisons que les enfants et les jeunes consultés ont avancées :

- Les enfants et les jeunes sont directement visés par les plans et sont les principales « parties prenantes ».
- Les enfants et les jeunes connaissent mieux leur condition d'enfant et sont donc à ce titre capables d'aider les gouvernements à mieux comprendre leurs problèmes.
- Les enfants ne sont pas tous les mêmes et les gouvernements doivent entendre les points de vue des différents groupes d'enfants.
- Les enfants et les jeunes ont le droit d'être consultés sur toutes les décisions qui les concernent (conformément à l'article 12 de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant).
- Les enfants et les jeunes peuvent - et désirent - prendre part à la mise en œuvre du plan d'action.
- Les enfants et les jeunes permettront de renforcer l'efficacité et l'impact du plan, contribuant ainsi à une plus grande réussite.
- Ceci contribuera à établir la démocratie et encouragera les enfants à assumer des responsabilités pour leur vie, leur communauté et leur société.

- Les enfants et les jeunes considèrent qu'ils ont une contribution appréciable à apporter au processus - de nouvelles idées et une perspective tournée vers l'avenir.

ÊTRE PRÉPARÉ POUR LES DIFFICULTÉS

Bien que vous soyez convaincus de votre droit de participer et d'être activement impliqués dans les processus du plan d'action national, les autres personnes impliquées peuvent ne pas partager votre point de vue. Il est donc important d'identifier les obstacles potentiels qui pourraient empêcher la participation des enfants et des jeunes à l'élaboration du plan d'action national de votre pays et de trouver les moyens de surmonter ces obstacles. Certains de ces obstacles à la participation active des enfants et des jeunes ont été identifiés et comprennent :

- Les attitudes négatives de la part des politiciens et responsables gouvernementaux, y compris un manque d'appréciation de la contribution des enfants et des jeunes.
- Ne pas savoir comment entrer en contact avec les interlocuteurs appropriés au niveau du gouvernement ou ne pas communiquer régulièrement avec eux.
- Les difficultés auxquelles se heurtent les enfants et les jeunes pour établir une continuité dans leur coopération avec les gouvernements - notamment les exigences de l'école, les travaux ménagers, la pauvreté, l'insécurité, les instabilités familiales et l'insuffisance de soins parentaux.
- Les difficultés des adultes à comprendre les problèmes des enfants et des jeunes.
- Le manque d'éducation des enfants et des jeunes et la faible sensibilisation à leurs droits.
- Le manque d'informations accessibles dans un langage à la portée des enfants et des jeunes.
- Le manque de suivi des consultations par les adultes, pour les informer des actions entreprises et des progrès réalisés.
- La discrimination en fonction de l'âge et la tendance à sous-estimer le potentiel des enfants et des jeunes.
- Le manque de contact et d'échanges entre les enfants des différentes parties du pays, au niveau local, national et international.
- Les discriminations dont sont victimes certains groupes d'enfants.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

Les enfants et les jeunes consultés reconnaissent également que pour être pris au sérieux par les gouvernements, ils doivent faire un effort. Ils sont conscients de la nécessité pour les enfants et les jeunes :

- d'être responsables, disciplinés et bien organisés,
- de respecter les représentants officiels du gouvernement et les autres personnes qui travaillent avec eux,
- de s'assurer que les enfants qui parlent d'autres langues ou qui ont des centres d'intérêt ou des origines ethniques ou religieuses différentes etc., sont impliqués,
- d'être bien préparés et d'utiliser la bonne approche,
- de présenter des propositions et des solutions concrètes et réalistes,
- de s'assurer qu'ils sont bien informés,
- de se renseigner sur les gouvernements - quelles sont les bonnes personnes à contacter et comment s'y prendre ?

COMMENT LES JEUNES PEUVENT-ILS ÊTRE IMPLIQUÉS ?

L'implication des enfants et des jeunes dans l'élaboration des plans d'action nationaux est à ses débuts et les gouvernements, la société civile, les enfants et les jeunes en ont une expérience limitée. Cependant, les enfants et les jeunes ont activement participé à d'autres types de travaux afin d'influencer les décisions du gouvernement pendant un certain temps. On a demandé aux enfants et aux jeunes consultés quelles méthodes et approches avaient déjà été utilisées pour transmettre leurs idées aux gouvernements et augmenter leur chance d'être écoutés par les gouvernements. Les méthodes utilisées étaient les suivantes :

- Inviter des représentants du gouvernement central et des autorités locales à rencontrer des groupes d'enfants pour discuter de la manière dont ils pourraient participer au processus des plans d'action nationaux et de la manière dont la communication entre les enfants et le gouvernement pourrait être améliorée.
- Rédiger des lettres et préparer des pétitions pour demander l'implication des enfants dans le processus des plans d'action nationaux.
- Préparer des plans d'action nationaux « alternatifs » réalistes et concrets pour expliquer ce qui selon les enfants et les jeunes devrait être fait.
- S'assurer que les comités d'enfants, les parlements d'enfants et les autres réseaux représentatifs d'enfants et de jeunes exercent des pressions pour que les enfants et les jeunes soient activement impliqués dans le processus des plans d'action nationaux.
- Education publique - sensibiliser les parents, les communautés et le public en général à l'élaboration des plans d'action nationaux et à l'importance de la participation des enfants et des jeunes.

- Impliquer les media - leur expliquer le processus et veiller à ce que les perspectives des enfants et des jeunes soient prises en compte.
- Faire des campagnes - organiser des campagnes de sensibilisation publiques et faire pression pour que des mesures soient prises sur les questions les plus importantes.
- Demander aux ONG nationales et internationales d'intervenir auprès des gouvernements pour que les points de vue des enfants et des jeunes soient pris en compte au moment de l'élaboration des plans d'action nationaux.

UNE FOIS LES PLANS D'ACTION NATIONAUX DEVELOPPÉS, QUE FAISONS - NOUS ?

L'élaboration des plans d'action nationaux est le début d'un processus de création d'un monde meilleur pour les enfants. Une fois préparés, les plans d'action nationaux devront se traduire par des mesures concrètes et faire l'objet d'un suivi régulier pour s'assurer qu'ils atteignent les buts et les objectifs visés. Les enfants et les jeunes nous ont fait savoir qu'ils souhaiteraient contribuer à la mise en œuvre des plans d'action nationaux et jouer un rôle dans le suivi de leurs succès ou de leurs échecs par rapport aux objectifs visés. Leurs suggestions sont les suivantes :

- La création d'un groupe permanent représentatif des enfants et des jeunes, qui serait en contact permanent avec le processus des plans d'action nationaux.
- Les enfants pourraient travailler dans leurs propres organisations et dans d'autres organisations d'adultes à l'échelle communautaire ou nationale pour revoir et suivre la mise en œuvre à différents niveaux.
- Des réunions régulières d'information organisées par le gouvernement pour discuter des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action national.
- Les enfants et les jeunes devraient être informés régulièrement des progrès de la mise en œuvre.
- « Des journées de suivi » pourraient être organisées afin de s'assurer que ce qui avait été convenu dans le plan d'action national a été effectivement mis en œuvre.

AUTRES SUJETS DE RÉFLEXIONS

Il est important de noter que les enfants n'ont pas tous les mêmes chances de participation. Les filles, les handicapés, les enfants en dessous de 12 ans, les enfants des zones rurales, les enfants des conflits armés, les orphelins et les jeunes marginalisés sont souvent écartés.

Toutes les personnes impliquées dans la participation des enfants, y compris les gouvernements, la société civile et les jeunes eux-mêmes, devraient faire tout leur possible pour s'assurer que les voix de TOUS les jeunes soient entendues.

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE ?

Si vous voulez avoir des informations sur la Session extraordinaire, allez sur le site internet www.savethechildren.net. Vous y trouverez les informations suivantes :

- Des documents à la portée des enfants sur la Session extraordinaire, y compris le document final, « Un monde digne des enfants », des rapports régionaux et une revue des progrès réalisés en faveur des enfants au cours des années 1990.
- Un résumé de la Session extraordinaire, par exemple, Qu'est-ce que c'est que la Session extraordinaire, et pourquoi a-t-elle eu lieu ?
- La version complète du rapport « Préparer l'avenir d'un pays », qui comprend des conseils aux gouvernements et à la société civile sur la participation des enfants dans les processus d'élaboration des plans d'action nationaux.
- N'oubliez pas d'entrer en contact avec des organisations des droits de l'enfant de votre communauté. Il se pourrait qu'elles travaillent sur les mêmes problèmes et par conséquent, vous pourrez travailler en partenariat avec elles pour revendiquer vos droits.

Vous pouvez également essayer de contacter _____. Si possible, il/elle vous mettra en contact avec les personnes de votre région qui font un travail remarquable sur la participation des enfants.

BONNE CHANCE !

P.S. Veuillez partager vos expériences (bonnes ou mauvaises) avec nous. Ainsi, nous ferons en sorte que d'autres jeunes s'inspirent de vos travaux. Veuillez envoyer vos informations à _____